

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la Municipalité de Saint-Damien, que lors de la séance extraordinaire du conseil, qui se tiendra le vendredi **20 décembre 2019 à 19 heures**, au lieu habituel des sessions, le conseil adoptera le Budget 2020 ainsi que le Plan triennal d'immobilisations

Le présent avis est donné conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

Donné à Saint-Damien, ce 11 décembre 2019.

Mario Morin
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mario Morin, directeur général de la Municipalité de Saint-Damien, certifie que l'avis public ci-haut a été publié en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil, le 11 décembre 2019, et par publication sur le site web st-damien.com

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 décembre 2019.

Mario Morin
Directeur général